



AVENANT n°1 À LA CONVENTION TRIENNALE (2016-2018) D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (T.F.P.B.) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (Q.P.V.) DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Organisme H.L.M.: Batigère

Entre:

- Batigère, représenté par son Directeur Général, M. Michel CIESLA
- l'**État**, représenté par le Préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Philippe MAHÉ
- la Métropole du Grand Nancy, représentée par son Président, M. André ROSSINOT
- la commune d'Essey-lès-Nancy, représentée par son Maire M. Michel BREUILLE
- la commune de Laxou, représentée par son Maire, Mme Laurence WIESER
- la commune de Malzéville, représentée par son Maire, M. Bertrand KLING
- la **commune de Vandœuvre-lès-Nancy**, représentée par son Maire, M. Stéphane HABLOT
- la commune de Saint-Max, représentée par son Maire, M. Éric PENSALFINI
- le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du quartier Saint-Michel Jéricho, représenté par son Président, M. Éric PENSALFINI
- Union et Solidarité, représentée par son Président, M. Jean-Marie SCHLÉRET













Vu la modification instaurée par l'article 47 de la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour l'année 2016

Les parties conviennent de proroger la durée de la convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de Batigère jusqu'en 2020, afin de couvrir la période du Contrat de Ville.

Aussi, le bilan des actions menées sera adressé à l'ensemble des signataires du Contrat de Ville, ainsi qu'au Conseil Citoyen de chaque quartier.

Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Fait à Nancy, le / / , en 10 exemplaires originaux

Pour le **Préfet** de Meurthe-et-Moselle, Le **Secrétaire Général** de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle Pour le Président de la **Métropole du Grand Nancy, La Vice-Présidente** déléguée à la cohésion sociale, à l'habitat, aux gens du voyage

Le Directeur Général de **Batigère** ou son représentant

Le Président d'**Union et Solidarité** ou son représentant

Le Maire d'**Essey-lès-Nancy** ou son représentant Le Maire de **Laxou** ou son représentant

Le Maire de **Malzéville** ou son représentant

Le Maire de **Saint-Max** ou son Le Président du **Syndicat** représentant **Intercommunal à Vocation**

Le Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Saint-Michel Jéricho ou son représentant

Le Maire de Vandœuvre-lès-Nancy ou son représentant